

Impôts : grandeurs et misères de la concurrence fiscale

Autor(en): **Danesi, Marco**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **43 (2006)**

Heft 1693

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1009051>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Grandeurs et misères de la concurrence fiscale

Le fisc livre ses statistiques. Elles tirent le portrait d'un pays où taux et barèmes varient à l'infini au nom de la souveraineté et de l'intérêt cantonaux.

Zoug taxe peu, Obwald beaucoup. Davantage que les cantons romands, à l'exception de Genève, qui fait jeu égal avec Zurich. Les statistiques annuelles livrées par l'Administration fédérale des contributions accusent à merveille les écarts entre les fiscalités cantonales; ce fédéralisme du fric, dénoncé par DP (cf. n°1665), et que l'on voudrait corriger (cf. DP n°1668 et 1685). Même si le Conseil fédéral vient de décider de laisser en suspens le dossier de l'harmonisation fiscale à la suite d'une consultation chahutée par l'ampleur des divergences sur un sujet politiquement sensible et complexe, dont les chiffres rassemblés sont les indicateurs fidèles.

Pour ce faire, les relevés tiennent compte des impôts cantonaux, communaux, paroissiaux. Ils distinguent revenus et fortune pour les personnes physiques, articulés selon les catégories habituelles: célibataires, concubins, mariés, avec ou sans enfants, et rentiers AVS. Pour les sociétés, on sépare le bénéfice du capital. Les différents profils s'affichent en taux et en francs.

Une compétition inégale

D'emblée les statistiques alignent les nombres de la concurrence fiscale, qui, dans certains cas, ressemble davantage à une cassure. De Zoug à Obwald - dont on comprend l'empressement en décembre dernier de faire une fleur à ses contribuables, surtout les plus riches - il y a un monde et une charge qui quadruple. Tandis que deux Suisses se côtoient, en dessous et en dessus de l'indice moyen 100, avec Vaud pile au milieu.

De plus, la compétition dénoncée, réelle entre Zoug et Schwytz par exemple, à l'abri du bien-être zurichois, en exclut d'autres qui ne peuvent se permettre la sous-enchère, à l'image du Jura et du Valais, à la périphérie du pays. Inacceptable du point de vue de la solidarité fédérale, la concurrence fiscale, malgré l'éloge de quelques conseillers fédéraux de droite, ne se joue

pas à armes égales, tant les disparités cantonales dans tous les domaines pèsent lourd sur le choix d'augmenter ou de baisser les impôts. Sans parler de la rivalité entre communes logées dans les environs confortables des grands centres urbains, en quête de nouveaux habitants friands d'air frais et d'espaces libres.

Revenus ou fortune

Rares sont les cantons qui imposent de la même manière les revenus et le patrimoine. Parfois les différences frappent par leur ampleur et leur discordance. Il n'y a pas de règle. En Valais, un pactole immobilisé subit une véritable ponction. Ailleurs, à Zurich, à Uri ou à Nidwald notamment, la fortune bénéficie d'un traitement de faveur avec la moitié de la charge grevant sur les produits du travail ou du capital. Là encore, les administrations usent et abusent de leur marge de manœuvre, en maniant les deux variables, tour à tour pour attirer de bons partis, qui peuvent toujours avouer des gains proches de zéro, et profiter des salariés captifs, peu mobiles. Et quand on déménage, c'est rarement dans un autre canton.

L'état civil en francs

L'antagonisme, tout relatif, car on quitte rarement sa résidence uniquement en fonction des impôts redoutés ou espérés, touche également les individus. Le détail des catégories fiscales décrète les gagnants et les perdants selon l'état civil. D'un canton à l'autre, le rapport s'inverse. A Soleure, il

vaut mieux être marié sans enfants que célibataire à Soleure. Alors que c'est le contraire à Berne. La progéniture soulage un peu plus le porte-monnaie à Bâle-Ville qu'à Neuchâtel, même si les déductions perdent leur effet au fur et à mesure que le revenu augmente, et non pas à Neuchâtel. Les concubins larguent en revanche partout les couples d'époux, malgré les avis du Tribunal fédéral. Et en général les rentiers AVS s'en sortent mieux que les actifs, même si les exceptions foisonnent: Valais, Vaud, Berne et Obwald notamment.

Pour le bonheur des entreprises

Les régimes offerts aux sociétés prolifèrent. Chaque canton règle l'affaire à sa guise, avec un œil sur les tarifs des voisins. Zoug emporte le classement, clos par les Grisons. La distinction entre capital et bénéfice net multiplie en outre les arrangements suivant la raison sociale des établissements. Bien sûr, un taux généreux ne suffit pas au bonheur d'un canton en quête d'entreprises - comme au Tessin qui, malgré des impôts réduits, n'arrive pas à dynamiser son économie - ni d'un employeur à la recherche d'un site, mais peut y contribuer. Par ailleurs, la concurrence concerne peu de cantons et peu de sociétés, souvent multinationales et de taille respectable, volontiers étrangères. Dans la réalité, les PME, et même les fleurons de l'économie suisse, changent rarement de domicile et cherchent ailleurs leur salut fiscal, via les instruments de la finance internationale ou de la comptabilité plus ou moins créative. *md*

www.domainepublic.ch

Retrouvez sur notre site Internet les articles de DP enrichis de documents importants, de références intéressantes.